

Pointe → Noire

Journal municipal d'informations

JUILLET 2006

www.ville-pointe-noire.com

INFORMATIONS
N°8

LE MOT DU MAIRE



Il est bien de rappeler les traditions, celles que l'on oublie trop de transmettre aux futures générations et parfois pour leur malheur. Accompagner les parents dans cette démarche est un de ces vœux que nous tenons à réaliser. Notre cité se prête ces temps-ci à de nombreux travaux.

Il en est un qui nous tient à cœur et sur lequel on s'épanchera, car la nostalgie n'est plus ce qu'elle était...

Qui a pris le temps de s'arrêter et de porter un regard attentif aux trois cloches posées sur la place de l'église,

à la portée des passants ? Le clocher de l'église, édifice communal, était vétuste voire dangereux et méritait d'être refait depuis des années. Les travaux de reconstruction sont engagés et pour cela, bien entendu, il a fallu descendre les cloches.

A l'occasion, celles-ci ont été remises à neuf. Ce n'est certainement pas pour déplaire aux générations qui avaient été familiarisées à la voix parfois lointaine mais harmonieuse de ces instruments.

Nos cloches sont là, livrées à notre curiosité. Les inscriptions gravées dans le bronze, sont riches d'enseignement sur leur origine et leur histoire.

Nous n'en dirons pas plus, préférant laisser les uns et les autres assouvir leur plaisir de découvrir...

Certes, ces cloches n'ont pas la célébrité de celles de Lisbonne.

Cependant, les nôtres font partie de notre patrimoine et méritent bien notre intérêt.

Bientôt le clocher sera de nouveau dressé derrière l'église et les instruments remis à leur place.

Actionnés électriquement désormais, nous pouvons d'ores et déjà jubiler à l'idée qu'ils pourront annoncer l'office religieux de notre prochaine fête patronale en sonnant à la volée.

En attendant quelle aubaine pour les férus d'histoire et de carte postale que ces trois cloches si facilement accessibles !

Ce coup de publicité fait pour notre patrimoine, à chacun de se mettre en branle car le Bon Dieu lui-même a besoin de cloches.

Votre maire, Félix Desplan

L'élection de Miss Pointe-Noire 2006

C'est le samedi 12 août qu'aura lieu l'élection de Miss Pointe-Noire 2006.

Organisée par le Syndicat d'initiative et en partenariat avec la mairie, tous et toutes se retrouveront au restaurant "le ouassou d'or".

Les jeunes filles intéressées doivent être âgées de 16 à 22 ans, mesurer au moins 1m65, être célibataire, sans enfant et résider dans la commune.

S'adresser pour inscription au Syndicat d'initiative au 0590 99 92 43 ou sur place, Route des Plaines, le matin.

2/3 Budget

- 3 Vie associative
- 4 Vive les VACANCES!
- 5 Vie scolaire
- 6 Vie sociale
- 7 Vie administrative
- 7 Tourisme & patrimoine
- 8 Développement & Equipement

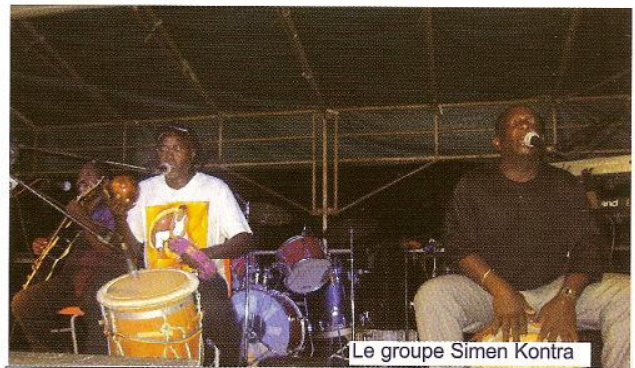
SOMMAIRE

Directeur de la publication : Félix Desplan
Comité de rédaction : cabinet du maire avec la participation des élus et de Marie-Ange Terrasse
Réalisation : KOULEURLOKAL communication :
0690 34 94 80

Impression : L'imprimerie à Goyave : 0590 94 67 66
0590 23 52 19 Tirage 3000 exemplaires

Pour contribuer à enrichir votre journal, écrivez-nous à :
Hôtel de ville
97116 Pointe-Noire
Tél.: 0590 98 01 04

FÊTE DE LA MUSIQUE 22^E ÉDITION



Le groupe Simen Kontra

En ce 21 juin, la fête de la Musique a battu son plein dans les rues de Pointe-Noire. L'occasion de montrer, une nouvelle fois, la vitalité d'un événement installé, attendu et qui a rassemblé pour cette édition 2006 un public nombreux et enthousiaste scandé par les rythmes donnés par les divers participants, pour ne citer que la Bann à Iscaye, Simen Kontra, Création Brothers, Kerozen de César Durcin.

On se retrouve l'année prochaine !

PAK KARAÏBES 2^E édition UNE REUSSITE

La fête de la Plage caraïbe qui avait lieu traditionnellement fin août est remplacée pour sa deuxième année consécutive par la désormais dénommée "Pak Karaïb" qui, fort de son succès lors du dernier week-end Pascal augure d'un avenir prometteur.

Son affluence et le grand nombre de campeurs sur la plage ont fait de celle-ci une des plus fréquentées de la Guadeloupe en ces fêtes pascales.

Le groupe musical "Zouk look" offrait une prestation de qualité mettant une joyeuse ambiance complétée par divers concerts.

Les jeux gonflables sur terre et sur mer n'ont pas laissé indifférents les petits comme les grands. Aux yeux de tous, cette deuxième édition fut une totale réussite, ce qui encourage la commission des fêtes à la pérennisation de cet événement.

Le maire tient à féliciter la population de cette bonne tenue tant du point de vue sécuritaire que celui de la propreté, aidée en cela

par la mobilisation conjointe de la police municipale et des pompiers.



2 Le budget est préparé par l'exécutif local et approuvé par l'assemblée délibérante de la collectivité.

Il est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée mais peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante.

C'est un exercice révélateur des grandes orientations de la majorité municipale.

Le compte administratif 2005 et le budget primitif 2006 de la ville de Pointe-Noire ont été adoptés en conseil municipal le 21 mars 2006. La bonne santé de son budget démontre que les efforts ne sont jamais vains.

COMPTE DE GESTION

	Résultat de Clôture de l'exercice 2004	Résultat de l'exercice 2005	Résultat de clôture de l'exercice 2005
Investissement	97 332,46 €	1 903 752,53 €	2 001 084,99 €
Fonctionnement	1 943 234,42 €	803 270,71 €	2 746 505,13 €
Total	2 040 566,88 €	2 707 023,24 €	4 747 590,12 €

La bonne maîtrise municipale du budget se solde (titre et mandat) par un excédent de 4 747 590 euros.

COMPTE ADMINISTRATIF

L'ÉTAT DES SOLDES

INVESTISSEMENT

Résultat reporté	97 302,46 €
Total des recettes de l'exercice	3 406 179,08 €
Total des dépenses de l'exercice	1 502 427,15 €

FONCTIONNEMENT

Résultat reporté	1 943 234,42 €
Total des recettes de l'exercice	8 520 707,46 €
Total des dépenses de l'exercice	7 717 436,75 €

Pour y voir plus clair...

Dépenses de fonctionnement
Ce sont les charges nécessaires au fonctionnement courant des services municipaux (entretien, frais de personnel, fournitures, produit insecticide, électricité), ainsi que les subventions en faveur des associations.

Dépenses d'équipement
Ce sont les dépenses engagées pour la construction, la rénovation ou le gros entretien des équipements communaux (culturels, sportifs, écoles), et l'amélioration du cadre de vie (voirie, assainissement, réhabilitation des quartiers, aménagement d'espaces verts).

BUDGET PRIMITIF 2006

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

FONCTIONNEMENT	RECETTES	DÉPENSES
Résultat reporté	2 746 505,13 €	
Total des recettes de l'exercice	8 107 921,88 €	
Total des dépenses de l'exercice		10 854 427,01 €

INVESTISSEMENT	RECETTES	DÉPENSES
Résultat reporté	2 001 084,99 €	
Total des recettes de l'exercice	4 645 162,31 €	
Recettes à réaliser	1 451 495,79 €	10 854 427,01 €
Total des dépenses de l'exercice		4 197 126,70 €
Dépenses reportées		3 900 616,39 €
Total général	18 952 170,10 €	18 952 170,10 €

LES TAUX D'IMPOSITION

On peut constater à la lecture de ce tableau une baisse du produit fiscal de 17% entre 2001 et 2005.

	2001		2002		2003		2004		2005	
	Taux	Produit	Taux	Produit	Taux	Produit	Taux	Produit	Taux	Produit
TH	28,52	608 698	27,95	631 670	26,55	600 030	24,96	574 080	21,25	514 797
TFB	42,22	1 086 464	41,38	1 074 225	36,31	1 020 488	36,95	1 027 949	31,46	870 206
TFNB	70,20	27 183	68,80	27 107	65,36	25 752	61,44	25 375	52,31	21 691
TP	22,19	281 114	21,75	331 470	20,66	314 858	19,42	303 340	16,53	258 251
		2 003 459		2 064 472		1 961 248		1 930 744		1 664 945

Autre motif de satisfaction, la baisse moyenne des taux sur les 4 taxes (TH, TFB, TBNB, TF) est de 25,49%.

Elle s'établit comme suit :

Taxe d'habitation : - 25,49%

Taxe sur le foncier bâti : - 25,49%

Taxe sur le foncier non bâti : - 25,48%

Taxe professionnelle : - 25,51%

Afin d'atteindre les 30% de baisse envisagée, il reste à opérer une baisse de 5 points en moyenne qui se répercutera sur les taxes qui touchent les ménages à savoir : la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti, les autres taxes restant inchangées.

Les taux suivants ont été adoptés :

- T.H : 20,19 - TFB : 29,89 - TFNB : 52,31 - TP : 16,53 - TEOM : 13,34

Le produit fiscal attendu de ces 4 taxes locales s'élève à 1 636 626€ (1 664 945€ en 2005) et à 394 156€ (381 644€ en 2005) pour la TEOM.

EVOLUTION DES BASES ET DES TAUX POUR LES TAXES LOCALES COMMUNALES (2005/2006)

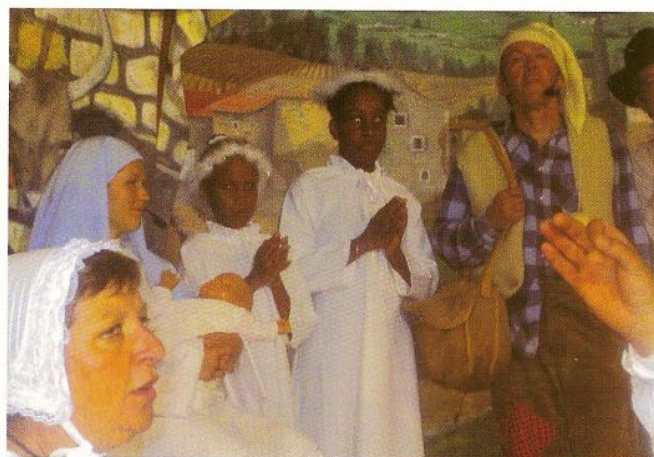
	Bases		VARTo	Taux		VARTo	Produit		VARTo
	2005	2006		%	2005		2006	%	
TH	2 422 573	2 500 000	+3,2	21,25	20,19	-5	514 797	504 750	-1,95
TFB	2 766 070	2 841 000	+2,71	31,46	29,89	-5	870 206	849 175	-2,42
TNB	41 466	34 200	-17,52	52,31	52,31	0	21 691	17 890	-17,52
TP	1 562 319	1 602 000	+2,54	16,53	16,53	0	258 251	264 811	+2,54
S/Total	6 792 428	6 977 200	+2,72	121,55	118,92	-2,16	1 664 945	1 636 626	-1,70
TEOM	2 860 900	2 954 693	+3,28	13,34	13,34	0	381 644	394 156	+3,28
Total	9 653 328	9 937 893	+2,89	134,89	132,26	-1,95	2 046 589	2 030 782	-0,77

ASSOCIATION LA LUCIOLE

Un bien joli et touchant spectacle était assuré par l'association "la Pastorale des Arcs" invitée par l'association culturelle La Luciole en partenariat avec l'OMVACS le 7 mai dernier.

Dans les locaux de la salle paroissiale, la chorale de la Pastorale enchantait son public sur le thème de la nativité de Jésus.

Il faut retenir de cette rencontre qu'une charte d'amitié a été passée entre la ville de Pointe-Noire et celle de "Les Arcs" dans les Alpes qui devrait se concrétiser par un déplacement de la Luciole dans cette commune, selon le même principe.



VIVE LES VACANCES !

Le sport a le ticket !

Les Pointe Noiriens aiment le sport et veulent pouvoir pratiquer tous les sports.

La politique sportive municipale s'articule en trois types d'actions :

- la réalisation et l'entretien d'équipements de proximité
- l'organisation de rencontres et de pratiques sportives pour le plus grand nombre
- le soutien aux associations par l'attribution de subventions et la mise à disposition d'installations sportives

Ces dernières situées sur la commune autorisent toutes les pratiques, du tennis à la danse, la plongée en passant par le vélo, la boxe française, le basket, les échecs pour ne citer que celles-ci.

Un nombre de disciplines suffisamment large pour satisfaire chaque jeune dans une ambiance conviviale.

C'est ainsi que comme chaque année, la commune de Pointe-Noire, en collaboration avec la CAF, l'ADI, la DDJS a une nouvelle fois mis tout en œuvre pour que l'animation à destination des jeunes soit la plus diverse possible et la plus encadrée. Une opportunité pour le jeune de 9 à 17 ans résidant dans la commune et ne partant pas en vacances, de profiter gratuitement de son ticket sport.

Opération «solidar'été» 2006

Du 31 juillet au 11 août, le ministère de la jeunesse et des sports et de la vie associative organise une opération intitulée «solidar'été» au CREPS Antilles Guyane.

À l'image de l'an dernier, un partenariat entre la ville de Pointe-Noire et le CREPS s'est traduit par une convention aboutissant à l'organisation d'un séjour hébergé de 50 places. Une répartition en deux temps catégorisés par tranche d'âge.

Ainsi, le premier, du 31 juillet au 4 août concerne les jeunes âgés de 11 à 14 ans.

Le deuxième séjour concerne les 15/17 ans et s'étalera du 7 au 11 août.

Ce séjour hébergé de courte durée (5 jours, 4 nuits) permet aux jeunes de 11 à 17 ans et qui n'ont pas la chance de pouvoir s'évader pendant les grandes vacances d'avoir l'accès à des loisirs éducatifs, sportifs et artistiques de qualité.

Dans le cadre de cette opération, la ville de Pointe-Noire invite les jeunes intéressés, entre 11 et 17 ans à venir retirer un dossier d'inscription auprès de l'OMVACS (face à la Poste) avant le 8 juillet 2006, délai de rigueur.

Pour toute information complémentaire, contacter l'OMVACS au 0590 86 15 08

Opération Ticket sport

Du 10 juillet au 4 août 2006

Pour un programme complet et détaillé, s'adresser à l'OMVACS (face à la Poste)

ou téléphoner au : 0590 86 15 08

Les tatamis sont arrivés !

Les tatamis tant attendus ont fait l'objet d'une inauguration initiée par Harry Bardochan, responsable de l'OMVACS. Elle s'est déroulée le 28 mars dernier à l'OMVACS en présence de Monsieur le Maire et d'une partie de l'équipe municipale et a donné lieu à une séance de démonstration et d'entraînement de judo conduite par le maître de judo, ceinture noire 7^e Dan, Maurice Nabis pour la plus grande joie des enfants et des parents.

La section de judo se félicite de cette acquisition qui permettra certainement aux futurs champions de porter haut les couleurs de la commune.

L'ART DANS TOUS SES ÉTATS AU CLSH KENBE DOUBOUT

Programme du CLSH KENBE DOUBOUT du 3 au 29 juillet 2006

Pour les 3/6 ans :

“les arts en s'amusant”

à l'école maternelle de Guyonneau

Pour les enfants et ados de 7 à 14 ans :

“chemin des arts”

à l'école primaire Thimoléon Berbain

Séjour ados des 15/18 ans :

“apprentissage à la citoyenneté”

Chantier mobile

- Les barèmes de participation au CLSH sont les suivants :

Prix du CLSH : 420€

Parents allocataires : 200€

Parents Rmistés : 80€

- Les barèmes de participation au séjour Ados sont les suivants :

Prix du séjour : 420€

Parents allocataires : 200€

Parents Rmistés : 80 €

Les parents doivent constituer un dossier comportant la photocopie des vaccinations de l'enfant, l'attestation Rmistés de l'année en cours et le numéro d'allocataire.

Pour infos :
0590 98 19 09
0690 37 73 09
Depuis le 1^e juin,
une permanence
est tenue à
l'OMVACS



**PETIT RAPPEL À L'USAGE
DES PARENTS D'ÉLÈVES**

Comme chaque année, nous rappelons à tous les parents désireux d'inscrire leur(s) enfant(s) dans les écoles de Pointe-Noire de veiller à ne rien oublier des pièces à fournir.

**RENTÉE SCOLAIRE
2006/2007**

**Dates d'inscription :
du 3 juillet au 31 août dernier délai !**

Pour l'inscription à l'école maternelle :

- Un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité
- Une copie du livret de famille
- Un justificatif de domicile (eau, téléphone, électricité)
- Un certificat de résidence

Pour le transport et la restauration

- Attestation de scolarité
- Dernier avis d'imposition
- Photocopie du livret de famille
- Photo d'identité récente
- Frais d'inscription : 7€50
- Justificatif de domicile

Le paiement des cartes de transport et de restauration est possible à partir du 1^{er} septembre 2006

LA POLITIQUE ÉDUCATIVE DE LA COMMUNE PORTE SES FRUITS : PLUSIEURS TEMPS FORTS

En cohérence avec la politique forte en direction de la jeunesse, un investissement sur l'avenir comme moyen d'épanouissement et de prévention contre la délinquance future, réaffirmée par le maire Félix Desplan, la ville de Pointe-Noire a récompensé les élèves qui ont participé au **championnat d'orthographe** départemental, qui a lieu au gymnase de Saint François au mois de juin.

Cette année le pointe-noirien le mieux classé est 9^e sur 29 participants, elle est au cp à Mahault et s'appelle Fhionna Etienne. Dans les classes de CE1, le pointe-noirien classé 18^e s'appelle Jordy Descoteaux et est à l'école Mixte 2 Thimoléon Berbain.

En attendant la fête patronale du 15 août qui verra, entre autres, les bacheliers mis à l'honneur, l'équipe municipale tient à encourager vivement les étudiants de famille modeste ayant déjà obtenu des résultats notoires.

**Le DÉFI
LECTURE**

Initié dans la circonscription par l'inspection académique en collaboration avec les bibliothèques correspondantes, le défi lecture a trouvé son aboutissement par la finale qui se déroulait à Vieux habitants.

La municipalité de Pointe-Noire a tenu à féliciter les élèves de CM2 de l'école d'Acomat, l'heureuse équipe gagnante en remettant à chacun une bande dessinée et aux meilleurs, un livre.



**Des juniors à la mairie :
le Conseil Municipal des Jeunes**

Saluons l'élection de Mademoiselle Stevart d'Alexis, 16 ans, élue maire junior et de ses 8 adjoints.



Comme nous l'avons abordé dans le précédent numéro, on a pu assister le 6 mai dernier en mairie et à 15h à l'investiture du premier conseil municipal des jeunes. À cette occasion, ce ne sont pas moins de 30 élèves qui à l'exemple de leurs aînés ont pris possession de leur nouveau mandat. Âgés de 9 à 16 ans, le choix des candidats eut lieu très démocratiquement au sein des écoles primaires et du collège de Pointe-Noire à raison de 4 représentants par école et 6 pour le collège. À la lecture de la liste, visiblement, les filles ont le vent en poupe.

Un honneur dévolu à :

- Célia Abenaqui, 1^e adjointe
- Leslie Etienne : 2^e adjoint
- Grégoire Ladamus 3^e adjoint
- Aurélie Rance Dracon, 4^e adjoint
- Samantha Aliane 5^e adjoint
- Anaïs Judith 6^e adjoint
- Malory Obertan 7^e adjoint
- Nancy Bonvard 8^e adjoint.

30 jeunes conseillers vont définir l'axe principal de leur mandat puis le développer en actions dans des commissions.

En donnant la parole aux jeunes et en les sensibilisant à la gestion des projets collectifs, on espère assister à une démarche et une implication de citoyen au sein de la cité.

Le rôle du CCAS

Acteur majeur de la politique sociale de la Municipalité, le CCAS de Pointe-Noire œuvre en lien étroit avec la ville mais également avec les services de l'Etat, la Caisse d'Allocations Familiales, les autres institutions publiques et l'ensemble du secteur associatif local.

Le bon accomplissement de ses missions et de ses partenariats fait du CCAS de Pointe-Noire un outil incontournable de réflexion, de

proposition, de prévention et de développement social dans la commune.

Les personnes âgées, handicapées, les enfants et les familles démunies reçoivent le soutien de la Ville de Pointe-Noire par de multiples aides à travers le Centre Communal d'Action Sociale.

Parmi ses activités, il y a beaucoup d'aides aux familles en difficulté. Très variées, elles vont de l'aide aux

familles en cas de décès d'un de ses membres à l'aide alimentaire.

La population doit savoir que pour respecter l'équité entre les administrés, le conseil d'administration du CCAS évite d'aider la même personne plus d'une fois dans l'année et ceci pour des raisons budgétaires. Il la remercie pour sa compréhension.

Le Maire, Président du CCAS, invite les jeunes bacheliers 2006 à venir s'inscrire afin de recevoir une récompense qui sera remise lors de la fête patronale !

Portrait

Silas JUDITH, 24 ans
la passion de l'informatique
au service de la cité



Ce jeune homme, grand comme un jour sans pain tout comme son sourire ne peut que séduire toutes celles et tous ceux avec qui il doit, depuis peu, travailler ou insuffler sa connaissance de l'informatique.

En effet, sa double casquette d'Informaticien à la mairie et d'animateur à la cyberbase de la Bibliothèque lui vaut de se partager entre ses activités, ce qu'il fait toujours avec bonne grâce.

Avec un cursus émaillé de mentions, Bac STT informatique et gestion, BTS informatique en gestion, option développeur d'application et option réseau, il s'est lancé un temps à créer une entreprise à Jarry "PC Tuning 2002", a travaillé au SAV informatique chez André Haan puis en télémaintenance informatique avant d'avoir connaissance, grâce au Journal municipal de Pointe-Noire d'un recrutement comme animateur de la Cyberbase. Ses compétences reconnues et son savoir-faire démontré, la municipalité lui a alors proposé le poste de responsable informatique, devenu nécessaire face à la récente informatisation des services de la mairie de Pointe-Noire.

Bon joueur de basket, on lui souhaite de monter aussi haut que lorsqu'il tente de marquer un but dans les paniers.

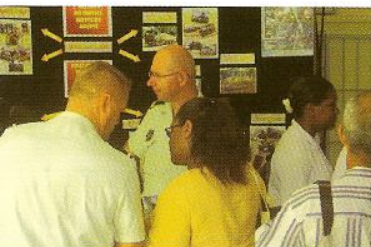
LA FÊTE DE LA FAMILLE



Le 10 juin dernier, la fête de la famille a été célébrée en présence de nombreux parents et enfants. Une fête qui dans son principe tient à associer le père et la mère dans le but de promouvoir la cellule familiale dans son entier et à maintenir la cohésion sociale en renforçant le tissu familial.



Le Forum de l'emploi



Le 17 mai 2006, fidèle à sa présence annuelle, le Forum de l'emploi initié par le CCAS et l'association JAM (jeunes et adultes en marche) a accueilli les élèves de toute la Côte

proposer et orienter tout demandeur d'emploi : L'ANPE, LE CEFORT, LE CIRAT, LA GENDARMERIE, LA MISSION LOCALE, LE FOLG, LA SAF, L'AGSAF LE GRETA ET LE RSMA.

Une manifestation utile dont le grand succès augure d'une participation encore plus forte l'an prochain.

sous le Vent et le CAT de Gourbeyre accompagnés de leurs professeurs.

Faciliter le rapprochement concret et efficace entre les entreprises qui recrutent et les demandeurs d'emploi, tel était l'objectif de cette journée.

De nombreux visiteurs sont venus consulter les propositions des enseignes présentes au forum. On a pu noter les présences de divers organismes aptes à



Nouveautés et optimisation

7

L'administration municipale a entamé sa rénovation. Elle s'adapte au développement de la ville, à l'accroissement de la population et à l'augmentation de ses missions. Elle veut être une administration de proximité, en phase avec ses habitants et avec son temps. La réorganisation en cours permettra d'optimiser le travail des agents de la mairie qui oeuvrent pour le service au public.

L'administration communale :

A son niveau, un projet de réorganisation est entamé en liaison avec les instances représentatives du personnel (dans le cadre de la commission technique paritaire). Son objectif est d'améliorer le fonctionnement des services pour mieux servir les administrés.

Le volet de la formation professionnelle vise à améliorer la technicité du personnel et ses compétences par l'élévation de son niveau de formation dans le but de mieux servir le public.

La caisse des écoles

Cantine, garderie périscolaire et transports scolaires font partie de l'environnement quotidien de l'écopier avant ou après l'école.

C'est auprès de la caisse des écoles que l'on trouve ces trois services, agréables aux enfants et utiles aux parents.

Du fait du prochain départ à la retraite de Monsieur Désirée, directeur de la caisse des écoles, il est prévu une réorganisation des services.

L'informatisation des services

L'informatisation des services a été mise en place et susceptible d'évoluer sur un réseau intranet. Dans un premier temps, cette opération a nécessité des investissements en termes d'équipement : tous les agents concernés par cet équipement disposent à 90% pour le moment d'un poste informatique et d'un accès à Internet grâce au WIFI. Un programme complété par l'acquisition d'un fonds documentaire de base recouvrant les différentes facettes de l'organisation administra-

tive en général, comme des logiciels et des ouvrages. La mise à jour est assurée par des abonnements et des serveurs.

L'assainissement : le SDAC

Le Schéma Directeur d'Aménagement Collectif (Pointe-Noire, Bouillante et Vieux habitants) est en cours. La commune délimite, dans les documents d'urbanisme, les zones d'assainissement collectif et non collectif. Elle assume financièrement la collecte et le traitement des eaux usées, est responsable du contrôle du bon fonctionnement des installations d'assainissement autonome et peut en assumer l'entretien. Une directive européenne fait obligation dans les zones urbaines des communes de procéder au raccordement au réseau pour tous les immeubles et au traitement des eaux avant le rejet de celles-ci. C'est dans ce cadre que ce schéma doit être élaboré afin d'établir un diagnostic de l'existant avant d'aboutir aux autres phases telles l'identification, le chiffrage des travaux à réaliser et enfin la recherche de financement.

VEY O Bois : édition zéro le 15 juillet au soir

Dans la continuité de sa volonté de développer Pointe-Noire touristiquement, le Conseil Municipal, qui s'était déjà auparavant posé l'existence du Syndicat d'initiative a encouragé de nombreux acteurs du tourisme à adhérer à cet organisme. Grâce à cet effort et à cette volonté de faire bouger les choses, le Syndicat d'initiative de Pointe-Noire retrouve dès lors pleinement sa fonction. Le maire demande à la population, qui a de quoi être satisfaite de ce nouvel élan, d'appuyer et de contribuer à ce renouveau, afin qu'ensemble, on fasse bouger la commune. Et parmi ses initiatives, celle de VEY O BOIS.

VEY O Bois se veut un grand village vivant destiné à renforcer la vitrine touristique du territoire. Label d'animation né d'une concer-

tation entre le syndicat d'initiative de Pointe-Noire, la commune, certains acteurs privés et le Parc National, son expertise a été assurée par un consultant extérieur.

Reconstituée autour du syndicat d'initiative aux Plaines, l'édition O de cette manifestation ambitionne de joindre valorisation du patrimoine et développement économique. Les acteurs locaux seront à l'honneur, une philosophie qui correspond parfaitement à l'esprit du programme LEADER+Côte sous le Vent.

Malgré de nombreuses potentialités découlant de ses richesses naturelles, la ville de Pointe-Noire est encore trop peu fréquentée. C'est pourquoi le Syndicat d'initiative a décidé de concevoir "VeyObois" comme un événement et un cadre d'animation capables de valoriser le bois, de promouvoir et commercialiser les savoir-faire et les

produits du terroir de Pointe-Noire et de la Côte sous le Vent.

Cette manifestation devrait se dérouler 4 à 5 fois durant l'année avec l'aide et l'expérience du réseau associatif et des agents techniques de la commune qui pour la circonstance ont reçu une formation spécifique d'un formateur, M. Nabis.

L'édition zéro se déroulera le 15 juillet et permettra de préparer la saison touristique 2006/2007.

On attend nombreux les Pointe-Noiriens pour admirer le travail des scieurs de long, déguster des produits locaux ou encore goûter la cuisine au feu de bois.

Une campagne de publicité basée sur des spots radio, un affichage 4X3 et un film ambitionne de faire venir de l'extérieur un public (touristes ou locaux) toujours avide de nouveautés.

8 L'eau à Pointe-Noire (suite...)

L'activité du syndicat des eaux a repris sur notre commune

Rappel : Après avoir été «utilisée» par l'homme, l'eau, devenue «eau usée», est collectée par les réseaux d'assainissement et traitée dans une station d'épuration, avant de retourner dans le milieu naturel.

Afin de préserver ce milieu récepteur, les communes doivent définir, pour le court et le long terme, les modalités de collecte et de traitement des eaux usées sur leur territoire, ainsi que les moyens d'élimination des sous-produits de l'épuration.

Elles réalisent pour cela des études spécifiques, nommées «Schémas Directeurs d'Assainissement».

Dans notre commune, les programmes d'équipement prévus depuis 2003 vont être lancés au cours de l'année.

Il s'agit du renforcement et de l'extension de réseaux AEP (adduction eau potable) et de l'assainissement. La construction du réservoir et de la prise d'eau de Les Plaines et de différents

travaux sur les réseaux d'irrigation, représentent un total de 5 millions d'euros TTC, financés conjointement par l'état, l'Europe, la région, le DOCUP, le Conseil général et un prêt bancaire de l'Agence française de développement.

Plusieurs travaux et chantiers se déroulent actuellement dans la commune ou sont en cours de l'être. Ils sont dictés par le besoin de rénover, de réparer ou d'assainir pour le bien et la sécurité de tous les habitants.



TRAVAUX

Le service technique en cours de travaux

- Aménagement de l'école mixte 1 de Guyonneau
- Réhabilitation des locaux du service technique
- Réfection du clocher de l'église
- Travaux de la tempête Jeanne
- Réparation et assainissement du chemin lot 1 Gauthier à Acomat
- Lot 2 : Réparation et assainissement du chemin du chemin de Gommier Belle Hôtesse
- Lot 3 : Réparation et assainissement de la voirie lotissement Tyrolien

FONDS ROUTIER 2004/2005

- Lot 1 : Réparation du chemin de l'Ilet
- Lot 2 : Réparation et assainissement du chemin des Courbarils
- Lot 3 : Réparation et assainissement pluvial du chemin de Trou Caverne



LA PALME D'OR DE L'INCIVILITÉ a été attribuée ...

A des anonymes venus déposer des encombrants et un vieux bus sur la voie publique...

Ce désolant spectacle ne peut laisser indifférente la population de Pointe-Noire à qui il est rappelé qu'en aucun cas les encombrants ne sauraient être déposés n'importe où.

En effet, le SITCOM de Basse-terre n'acceptant plus le ramassage des encombrants de la commune, il est rappelé instamment à ceux qui voudraient s'en débarrasser d'attendre le feu vert de la mairie, tant que cette situation, indépendante de sa volonté, perdure.

Le Maire tient à informer la popula-

tion que la campagne d'enlèvement des véhicules hors d'usage se fait conjointement avec la région, et que nous sommes dépendants de l'entreprise chargée d'effectuer cette mission ; il remercie la population pour sa compréhension.

En ce qui concerne le quartier Tyrolien, tout sera fait pour que ces véhicules et ces encombrants disparaissent définitivement, et que les personnes qui commettent de tels actes d'incivilité soient inquiétés ...

Nos félicitations aux jeunes mariés

- le 15 avril Omer Claude PAPIER et Angèle, Marie-Line GABRIEL
- le 30 avril Simon Raymond ALIANE et Marie-Line Anselme ABELLI
- le 6 mai Jean-François TERRAZZONI ET Pascale Lilliane CHAUVEAU
- le 13 mai Rodrigue Léon BÉLAIR et Cynthia Natacha ETIENNE

Nos sincères condoléances aux familles endeuillées

- Geoffroy Arlette LADINE
- Marianne Abèle de la REBERDIÈRE
- José Gabriel DESPLAN
- Doctrové Fernand RANCÉ
- Samson PRADEL, dit "Henrial"
- Suzanne Marthe JOMIE
- Gabin ANNEROSE
- Armal Josette OBERTAN épouse JOMIE
- Paul Constant de la REBERDIÈRE dit "ti-const"
- Joséphine ROLAND, veuve BIABIANI

CARNET

NUMEROS UTILES

Mairie de Pointe Noire	.0590 98 01 04	Chirurgien dentiste:	
Service technique	.0590 98 02 12	Mr Fairn	.0590 98 20 95
Police municipale	.0590 98 18 47	Kinésithérapeute/	
Centre d'action sociale	.0590 98 10 81	Christelle Delé	.0590 98 16 06
Etat civil	.0590 98 28 85	Pharmacies:	
Caisse des écoles	.0590 98 01 45	Pharmacies du marché	.0590 98 01 46
Bibliothèque A.Bellaire	.0590 86 15 70	Pharmacies Thomas	.0590 98 02 81
Foyer socio-éducatif	.0590 98 69 05	Ambulance	.0590 98 10 60
O.M.V.A.C.S	.0590 86 15 08		
Syndicat d'initiative	.0590 99 92 43	Établissements scolaires:	
Piscine	.0590 98 17 90	Lycée de Pointe Noire	.0590 98 37 38
O.G.A.F	.0590 98 68 13	Collège Courbaril	.0590 98 11 04
Mission locale	.0590 25 03 07	École de Baille-argent	.0590 98 01 88
C.G.S.P	.0590 99 36 00	École des Plaines	.0590 98 01 31
Maison du bois	.0590 98 16 90	École de Mahault	.0590 98 01 87
Gendarmerie	.0590 41 91 80	École d'Acomat	.0590 98 01 89
Médecins:		Ecole mixte I	.0590 98 16 85
Docteur Souprayen	.0590 95 29 30	Ecole mixte II	.0590 98 01 36
Docteur Jacquet	.0590 98 03 11	Maternelle de Baille-argent	.0590 98 10 20
Docteur Martinez	.0590 98 27 87	Maternelle Rosalie Bellevue	.0590 25 74 05
Docteur G. Hirner	.0590 98 28 48		